

## **Vous êtes sur la bonne voie Monsieur le Commissaire !**

*Bruxelles, 3 octobre 2012. Lors du congrès de 2012 du COPA COGECA, qui s'est tenu à Budapest (Hongrie), le Commissaire à l'agriculture, M. Dacian Ciolos, s'est à nouveau exprimé sur les droits de plantation. Un pas supplémentaire a été franchi puisque la Commission parle désormais d'une régulation sur l'ensemble des catégories y compris des vins sans indication géographique (ex vins de table). Il s'agit d'une avancée par rapport à la dernière réunion du Groupe à haut Niveau (GHN) sur les droits de plantation au cours de laquelle les services de la Commission défendaient la libéralisation des plantations pour les vins sans indication géographique. EFOW se félicite de cette ouverture du Commissaire et espère qu'elle se traduira dans une proposition concrète. EFOW rappelle qu'aucune régulation ne saurait être efficace sans encadrement au niveau européen.*

EFOW, la fédération européenne des vins d'origine, se félicite des propos tenus par le Commissaire Ciolos en faveur de la régulation des plantations et ce pour toutes les catégories de vins (AOP/IGP/vins sans IG). «*Les très vives inquiétudes qu'avaient provoquées les premières pistes de travail exposées par les services de la Commission à Palerme le 21 septembre dernier lors du GHN commencent à se dissiper*» déclare le Président d'EFOW, M. Riccardo Ricci Curbastro. EFOW approuve dans les grandes lignes les orientations défendues par le Commissaire, notamment la régulation des plantations pour toutes les catégories de vins et une gestion nationale. Toutefois, EFOW considère que la régulation ne peut pas s'appuyer sur un simple «*filet de sécurité européen*». En effet, l'équilibre du secteur repose sur un encadrement européen des plantations. «*La mise en œuvre d'un filet de sécurité en cas de plantations excessives serait inefficace parce qu'intervenant trop tard. Nous avons besoin d'une régulation en amont car la vigne est une plante pérenne qui produit du vin sur plusieurs dizaines d'années*» explique M. Ricci Curbastro et Bernard Farges, président de la CNAOC. Seul un encadrement européen (et donc pas seulement national) des plantations en lien avec les marchés permettra de préserver un équilibre entre l'offre et la demande et d'éviter de se retrouver dans une situation de surproduction avec toutes les conséquences que l'on connaît (pour rappel, l'UE vient de consacrer plus d'un milliards d'euros à fiancer le dernier plan d'arrachage).

A présent EFOW attend que les propos du Commissaire contre la libéralisation se traduisent en propositions concrètes. Elle rappelle que les Etats membres producteurs ont mis sur la table une proposition et que cette proposition présente l'avantage de concilier régulation et développement des plantations en lien avec les marchés. «*Nous souhaitons que les propositions mises en avant par les Pays producteurs soient mieux prises en compte. Nous serons très attentifs à la proposition finale qui sera faite lors de la dernière réunion du GHN le 23 novembre prochain à Bruxelles. D'ici là nous restons mobilisés et serons aux côtés des élus territoriaux le 7 novembre prochain à Bruxelles*» (AREV).

### **Contacts :**

Pascal BOBILLIER MONNOT: +33 1 426 12 125 / 06.10.26.74.73

Daniela Ida ZANDONA' : +32 2 733 50 58

Pasquale DE MEO: +39 06 44 250 589

José Luis LAPUENTE: +34 696 79 51 49

Alberto RIBEIRO DE ALMEIDA: +35 1 222 071 647

David BRAZSIL: +36 14 13 75 27